

Module 1

Case Study 2

Jacques a été recruté par les Mayi-Mayi en République démocratique du Congo à l'âge de 10 ans. Voici son témoignage:

"Je me souviens du jour où j'ai décidé de rejoindre les Mayi-Mayi. C'était après une attaque dans mon village. Mes parents et mon grand-père ont été tués et moi je fuyais. J'avais si peur. J'ai perdu tout le monde. Je n'avais nulle part où aller et pas de quoi manger. Avec les Mayi-Mayi, je pensais que je serais protégé, mais c'était dur. Je voyais des gens mourir devant moi. J'avais très souvent faim et j'avais peur. Parfois, ils me fouettaient, et même très fort souvent. Ils disaient que ça ferait de moi un meilleur combattant. Un jour, ils ont tué mon ami de 11 ans parce qu'il n'avait pas tué l'ennemi. De plus, ce que je n'aimais pas, c'était d'entendre les filles, nos amies, pleurer à chaque fois que les soldats les violaient.

Témoignage de la "République démocratique du Congo: Les Enfants en guerre, Créer de l'espoir pour l'avenir", Amnesty International, 2006

Questions:

1. Jacques est-il victime, témoin ou auteur du crime? Expliquez votre réponse.
2. Jacques a-t-il volontairement rejoint les Mayi-Mayi ou a-t-il été forcé? Expliquez votre réponse.